

vagés, ne l'est pas, il en résulte que la raison de cette innocuité doit se trouver dans la différence de composition du sol. Nous sommes obligé d'être sobre de développements, faisons simplement remarquer que Lyon serait, d'après cette théorie, singulièrement prédisposé à être ravagé par le choléra ; or, notre cité a été épargnée en 1832. La Guyenne et la Gascogne qui, au point de vue géologique, se trouvent placées dans les mêmes conditions, l'ont été également. Il ne faudrait pas cependant trop se hâter de conclure ; car, si à cette manière de voir on peut opposer des faits négatifs, il faut avouer qu'elle repose aussi sur un grand nombre de faits positifs. Ainsi, sans sortir de la France, nous voyons le choléra exercer ses ravages spécialement dans le bassin tertiaire de Paris, dans le bassin tertiaire de la Gironde et vers le delta du Rhône. Nous voyons le fléau arrêté par les montagnes de l'Auvergne et du Cantal, nous le voyons, en un mot, exercer surtout ses ravages dans les lieux bas, humides, et vers l'embouchure des rivières.

A laquelle de toutes ces explications s'arrêter, ou en d'autres termes, à quelle cause devons-nous rapporter l'origine du choléra ? — Franchement, nous l'ignorons, et nous ne perdrons pas de temps à dissimuler notre ignorance. Mieux vaut s'efforcer de saisir, dans une sphère moins élevée, les circonstances accessoires qui ont une influence sur la marche et l'intensité des épidémies, afin de pouvoir les écarter si faire se peut, et rendre ainsi le fléau moins redoutable.

Quelque soit l'opinion que l'on se forme touchant la nature et la cause du choléra, on ne peut nier, car ce sont des faits démontrés par l'expérience, on ne peut nier que la salubrité des villes, la propreté des habitations, l'entassement plus ou moins grand des individus, la misère ou les excès, de quelque nature qu'ils soient, ne constituent autant de circonstances qui exercent sur l'intensité d'une épidémie une influence réelle et immense. En vain signale-t-on des faits contraires, ils sont tout-à-fait exceptionnels ; or, les exceptions ne peuvent infirmer en rien la règle. De ce que le tonnerre tombe quelquefois au fond d'un puits, on n'est pas en droit de conclure que les pointes élevées n'attirent pas la foudre. Les quartiers de la cité et de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, sont ceux qui ont le plus souffert en 1832. On se rappelle ce qu'étaient ces quartiers à cette époque. La moyenne de la mortalité dans les quartiers situés à moins de 25 mètres au-dessus de la Seine, a été de 60 sur 1000 habitants, tandis que la moyenne n'a été que de 18 sur 1000 pour les quartiers situés au-dessus du niveau indiqué. Ce qui s'est passé à la Salpêtrière en 1832 et 1849 vient de tous points confirmer ce que l'on a dit de l'influence de l'hu-